

# Procès-Verbal :

## Commission Formation et de la Vie Universitaire

---

Séance du 25 février 2025

**PV du CFVU relu et validé par :**

- DGSA : Mme Caroline Lorient
- Vice-Président CFVU : M. Sébastien Ringuedé
- Président du Cac : M Romain Abraham

A faire valider lors de la séance du : lundi 10 mars 2025

## ORDRE DU JOUR :

1. Election des personnalités extérieures désignées à titre personnel au sein de la CFVU
2. Election du/de la Vice-Président/e de la CFVU de l'Université d'Orléans

## Synthèse des présence et représentations :

<b>Membres Commission Formation et Vie Etudiante</b>	<b>Présence</b>	<b>Procuration donnée à :</b>
<b>Président du Conseil Académique</b>		
ABRAHAM Romain	X	
<b>Enseignants-Chercheurs et enseignants</b>		
<b>Collège A</b>		
BARTOUT Pascal	X	
BELAYACHI Naïma	X	
CARBONNELLE Etienne	X	
FROMONT HANKARD Gaëlle	X	
LOUBERE Stéphanie	X	
ONNEE Stéphane	Excusé	Mme RABAUD Isabelle
RABAUD Isabelle	X	
<b>Collège B</b>		
BENSAID Abdelkrim	X	
ETEVEZ Laure	X	
IBARGUEN-VARGAS Nylza Yadira	X	
INGARAO Aurore	X	
LOTH Karine	X	
MIGUEL Fabrice	X	
RENAUD Juliette	X	
RINGUEDE Sébastien	X	
<b>Personnels BIATSS</b>		
BEGUIN-VINCENT Geneviève	X	
MORIN Richard	X	
PELLATI Annick	X	
SIEGWALD Solange	X	
<b>Représentants des Usagers - Étudiants</b>		
<b>Collège du Collégium Droit, Économie, Gestion</b>		
MCLAUGHLAN Gérard (Titulaire) <i>BOIN Maélys (Suppléante)</i>	X	
TRAORE Pierre-Keleti (Titulaire) <i>QUINTAINE Manon (Suppléante)</i>	X	
ZONGO Abdoul-Aziz (Titulaire) <i>OUCHQIR Rim (Suppléante)</i>	X	
<b>Collège du Collégium Lettres, Langues et Sciences Humaines</b>		
COLAFRANCESCO-BOURGEON Léa (Titulaire) <i>GUILLONEAU Hugo (Suppléant)</i>	ABS	
IKOKO Jacquel (Titulaire) <i>LEBRIZE Lison (Suppléante)</i>	X	
JAFFRE Raphaël (Titulaire) <i>LABONNETTE Lucie (Suppléante)</i>	X	
LEFORT Hugo (Titulaire) <i>PAULY Hugo (Suppléant)</i>	X	
PHILIPPE Mélody (Titulaire) <i>MEDEIROS DA RESSURREICAO Danilo (Suppléant)</i>	ABS	

<b>Collège du Collégium Sciences et Techniques</b>		
MERMILLOD Sébastien (Titulaire) <i>VANG Elisabeth (Suppléant)</i>	X	
BENELCAID Ziyad (Titulaire) <i>MOK Julienne (Suppléante)</i>	X -14h15	
BOUDES Alexis (Titulaire) <i>DOUDJEDID Agnès (Suppléante)</i>	Excusé	Mme IKOKO Jacquel
DUBOIS Madourame (Titulaire) <i>GUEYE Binta (Suppléante)</i>	ABS	
LECLERCQ Vincent (Titulaire) <i>ALAMELOU Emma (Suppléante)</i>	X	
RAYMOND Fleur (Titulaire) <i>LERAY Yoann (Suppléant)</i>	X	
<b>Discipline de Santé</b>		
BEN SAAD Cyrine (Titulaire) <i>BAYSAL Evin (Suppléante)</i>	X	
GUILLOT-HANSMETZGER Mathéo (Titulaire) <i>Poste vacant (Suppléant)</i>	ABS	

**Quorum (début de séance) :**

- Nombre de présents : 29
- Nombre de procurations : 2

Le quorum est atteint.

**Invités permanents :**

Mme Caroline LORIOT,  
Directrice Générale des Services Adjointe Formation Vie Etudiante (DGSA FVE)

**Secrétariat de séance assuré par :**

Mme FOFANA-GODARD, Assistante de direction  
Mme KRUMHORN, Cheffe de cabinet

La séance débute à 14h04. Elle est présidée par Monsieur Romain Abraham, Président du Conseil Académique.

Le Président du Conseil Académique souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres élus. Il remercie tous les participants pour leur présence et leur engagement dans ces démarches importantes pour l'Université.

## **Organisation de la séance :**

Le Président du Conseil Académique rappelle que la séance de ce jour sera organisée en deux temps :

- Election des personnalités extérieures désignées à titre personnel au sein de la CFVU
  - Un représentant d'un lycée public de la Métropole Orléanaise
  - Trois personnalités choisies à titre personnel
- Election du/de la Vice-Président/e de la CFVU de l'Université d'Orléans

### **1. Election des personnalités extérieures désignées à titre personnel au sein de la CFVU**

Le Président du Conseil Académique rappelle que :

- La Commission Formation et Vie Universitaire comprend quatre personnalités extérieures, dont au moins un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.
- Les personnalités extérieures comprennent autant de femmes que d'hommes.
- Les personnalités choisies à titre personnel sont élues par l'ensemble des autres membres de la commission de la formation et de la vie universitaire.
- Ces personnalités sont proposées par le Président du conseil académique
- Les quatre personnalités extérieures sont élues par CFVU pour un mandat de quatre ans, renouvelable.

Le Président du Conseil Académique sollicite l'approbation de l'assemblée pour un vote à main levée ou à bulletin secret. Le vote à main levée est retenu.

Le Président du Conseil Académique rappelle que les CV des candidats ont été transmis aux membres de la CFVU puis présente ensuite les candidatures déposées :

**Le Président du Conseil Académique propose la candidature de : M. Bruno DI NALLO, Proviseur du Lycée Jean Zay :**

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	36

<b>Quorum :</b>	Atteint
Membres présents :	29
Membres représentés :	2
<b>Total :</b>	31

Décompte des votes :

<b>Absentions :</b>	3
<b>Votants :</b>	28
<b>Blancs ou nuls :</b>	0

<b>Suffrages exprimés :</b>	28
<b>Pour :</b>	28
<b>Contre :</b>	0

**Le Président du Conseil Académique propose la candidature de : Mme Angélique LEPEINTRE, Chargée de mission Enseignement Supérieur et Recherche, Métropole d'Orléans :**

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	36

<b>Quorum :</b>	Atteint
Membres présents :	29
Membres représentés :	2
<b>Total :</b>	31

Décompte des votes :

<b>Absentions :</b>	3
<b>Votants :</b>	28
<b>Blancs ou nuls :</b>	0

<b>Suffrages exprimés :</b>	28
<b>Pour :</b>	28
<b>Contre :</b>	0

**Le Président du Conseil Académique propose la candidature de : M. Florent MALRIEU, Professeur des Université, Université de Tours :**

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	36

<b>Quorum :</b>	Atteint
Membres présents :	29
Membres représentés :	2
<b>Total :</b>	31

Décompte des votes :

<b>Absentions :</b>	3
<b>Votants :</b>	28
<b>Blancs ou nuls :</b>	0

<b>Suffrages exprimés :</b>	28
<b>Pour :</b>	28
<b>Contre :</b>	0

**Le Président du Conseil Académique propose la candidature de : Mme Sophie NARCISSE, Docteur en Médecine, CHU Orléans :**

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	36

<b>Quorum :</b>	Atteint
Membres présents :	29
Membres représentés :	2
<b>Total :</b>	31

Décompte des votes :

<b>Absentions :</b>	3
<b>Votants :</b>	28
<b>Blancs ou nuls :</b>	0

<b>Suffrages exprimés :</b>	28
<b>Pour :</b>	28
<b>Contre :</b>	0

**Sont en conséquence désignés pour siéger à la Commission Formation et Vie Universitaire :**

**M. Bruno DI NALLO**, Proviseur du Lycée Jean Zay,  
**Mme Angélique LEPEINTRE**, Chargée de mission Enseignement Supérieur et Recherche, Métropole d'Orléans  
**M. Florent MALRIEU**, Professeur des Université, Université de Tours,  
**Mme Sophie NARCISSE**, Docteur en Médecine, CHU Orléans.

## 2. Election du/de la Vice-Président/e de la Commission Formation et Vie Universitaire

Le Président du Conseil Académique rappelle que le/la Vice-président(e) de la Commission Formation et Vie Universitaire est élue à la majorité absolue des membres élus présents et représentés de la Commission Formation et Vie Universitaire au premier et au second tour du scrutin, à la majorité relative au troisième tour.

Un seul candidat étant déclaré, le Président du Conseil Académique invite M. Sébastien RINGUEDE à se présenter. Il dispose de 15 minutes de présentation qui seront suivies de 20 minutes de questions-réponses.

### **Présentation de M. RINGUEDE Sébastien, 14h09.**

« Bonjour à toutes et à tous,

Je suis maître de conférences en Économie à l'Université d'Orléans et je suis aussi un très grand ancien de cette université. J'ai eu un parcours très linéaire puisque j'ai été étudiant dans cette université avec une première année en 1986, puis une deuxième et une troisième année, un DEA en analyse économique, et une thèse à l'Université d'Orléans.

J'ai ensuite été recruté à l'Université pas directement à l'UFR DEG où je suis actuellement, mais pour mon premier poste à l'IUT de Chartres au Département Gestion et Logistique de Transport (GLT), appelé maintenant Management Logistique et de transport, pendant 5 ans avant de revenir dans mon UFR d'origine, DEG.

Je suis arrivé au sein de l'UFR DEG au moment de la mise en place de la réforme LMD en 2003-2004 et à cette occasion, j'ai participé à la mise en place du Master Econométrie et Statistique anciennement appelé « Econométrie et Statistique Appliquée ». J'ai été directeur adjoint de ce Master pendant de 15 ans. J'ai cessé cette fonction en 2020 quand je suis devenu VP CFVU. En même temps, j'ai été responsable de la Licence Économie et Gestion pendant 8 ans de 2011 à 2019.

J'ai toujours été très attaché aux formations et puis à la direction, ou plutôt à l'encadrement de la formation, car il ne s'agit pas de diriger une formation mais d'essayer de faire qu'elle fonctionne au mieux pour les étudiants, pour les personnels administratifs qui travaillent autour de la formation et aussi pour les membres de l'équipe pédagogique.

J'ai été élu au Conseil d'Administration de l'université de 2016 à 2020 sous le mandat de M. Ary BRUAND. En même temps, j'ai aussi été chargé de mission auprès du Président BRUAND, sur la coordination des systèmes d'information de l'université pour une optimisation des outils de pilotage. L'idée étant de pouvoir utiliser ces systèmes d'information pour transmettre de l'information pertinente qui va aider à comprendre notre environnement et à prendre des décisions.

J'ai donc occupé la fonction de VP CFVU depuis 2020, et j'ai l'honneur et le plaisir de présenter à nouveau ma candidature en tant que Vice-président Formation et Vie Universitaire.

### **Que fait la CFVU ?**

Parce que ça aussi, c'est important, quel est l'objet de la CFVU ? Elle fait pas mal de choses et vous allez voir que l'ensemble des sujets que l'on va aborder en CFVU nécessite vraiment la présence de chacun lors des dialogues que nous aurons. La CFVU est un dialogue qui doit rassembler à la fois les étudiants, les enseignants, les enseignants-chercheurs et les personnels parce que tous sont concernés par les objets de nos débats.

### **De quoi parle-t-on ?**

Les discussions porteront sur les parcours de formation, la création ou la fermeture de parcours d'une mention, la modification d'intitulé du parcours d'une mention. Il s'agira de faire ensemble évoluer l'offre de formation de l'université. Nous échangerons sur les Diplômes d'Université (DU) qui ne sont pas les diplômes nationaux, sur les Licences, les BUT, les Master, les Licences Professionnelles, ou encore les formations médicales, les formations Kiné, les formations ingénieurs bien que sur les formations ingénieurs, il y ait une certaine autonomie avec Polytech.

Il vous sera aussi proposé d'examiner des DU, des formations spécifiques avec un objet très spécifique.

Ces DU sont examinés une première fois en Conseil Académique (Cac), où vous allez vous positionner sur le principe de l'ouverture de ce DU. L'examen en CFVU consistera à regarder les conditions de réalisation de ce DU et sa maquette. Et à voir si cette maquette est à même d'offrir à un étudiant qui s'engagerait dans ce DU un certain nombre de compétences.

D'autres sujets seront également examinés régulièrement : les capacités d'accueil, les critères d'examens, des candidatures à l'entrée en 1<sup>er</sup> cycle (Parcoursup). Cela débute par un recensement des informations auprès des responsables de formation, puis une remontée en CFVU. Nous sommes appelés à formuler un avis sur les capacités d'accueil souhaitées par les formations et les critères d'examen des vœux que se proposent de suivre les responsables des formations.

Nous serons appelés à faire la même chose en Master puisque depuis 3 ans, le recrutement en M1 s'effectue via une plateforme nationale, TrouverMonMaster (TMM). Là aussi, il nous reviendra d'examiner les capacités d'accueil, les critères d'examens, des vœux et des modalités d'accès spécifiques qui sont propres aux formations de Master.

Toujours dans le domaine de la formation, nous aurons régulièrement à travailler sur la définition des règles relatives aux études, aux stages, à l'évaluation des connaissances et des compétences.

La réglementation générale des études est examinée et votée en CFVU.

Elle fait d'ailleurs toujours l'objet d'un débat long suite à la présentation des évolutions que nous souhaitons mettre en place. Il y aura toujours un débat autour de ces évolutions, afin de voir si, effectivement on arrive à améliorer les choses pour les étudiants et pour tout le monde, avant de passer enfin au vote.

Sur le précédent mandat, l'évolution du statut « Ajourné autorisé à composer » (AJAC) a demandé au moins 3 à 4 séances à la CFVU avant de trouver un texte qui satisfasse tout le monde.

### **Coté Vie étudiante**

Nous serons également amenés à parler un peu d'argent, ce n'est pas vraiment notre objet, mais nous aurons besoin de le faire dans le cadre de la répartition des crédits CVEC et des attributions de subventions au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE).

Qu'est-ce que Le FSDIE ? C'est une enveloppe assez importante qui a connu une très forte croissance au cours des dernières années et qui dépasse désormais la barre des deux cent mille euros. Cette enveloppe sert à favoriser les initiatives des associations étudiantes et à accompagner les projets de ces associations.

Nous échangerons également sur la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) qui s'élève à un montant relativement important, un million deux cent mille euros environ. Vous serez appelés, vous étudiants, à participer à une commission CVEC et à prendre connaissance des critères de dépense de ces fonds qui sont assez compliqués. Ces commissions vont examiner des projets CVEC, et si vous en êtes d'accord, ils pourront être abondés par les fonds CVEC.

Seront également examinées les modalités internes de mise en œuvre de la procédure d'exonération des droits de scolarité. Pour les étudiants boursiers, il y a une exonération de droit mais il existe aussi d'autres mécanismes qui permettent à certains étudiants de se voir exonérer de leurs droits de scolarité. Ces mécanismes seront régulièrement évoqués au cours de la campagne qui va venir.

Le schéma directeur de la vie étudiante est aussi régulièrement évoqué au sein de la CFVU ainsi que l'ensemble du dispositif étudiant, le Régime Spéciale Étudiant (RSE), la césure, les statuts spécifiques qui font aussi l'objet de débats au sein de cette commission.

Nous voterons aussi les bornes de la vie universitaire et notamment les calendriers universitaires. Il y a par conséquent beaucoup de choses qui vont passer par cette commission.

Plus délicat, nous serons aussi appelés à la mise en œuvre opérationnelle des réformes nationales, avec des réformes assez régulières demandées par le Ministère.

La prochaine réforme à venir est celle de la formation des enseignants du primaire et du secondaire, la réforme du MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation). Cette réforme à ce jour a un contour extrêmement flou, et nous avons failli la mettre en œuvre l'année dernière, mais les textes ne sont jamais arrivés. Il nous a été annoncé un cadre qui va nous permettre de réfléchir sur ce sujet avant la fin février.

Au cours du précédent mandat, la réforme des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) a dû être mise en place. Les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) délivraient auparavant un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) en deux ans. Cependant, une nouvelle directive a instauré une formation en trois ans, remplaçant le DUT par le BUT. Cette transition a nécessité des discussions approfondies au sein de la CFVU.

Cette Commission Formation et Vie Universitaire est un lieu de délibération mais c'est aussi et c'est peut-être le plus important, un lieu d'information. Je souhaite pouvoir aussi régulièrement vous communiquer des informations sur l'avancée de la campagne Parcoursup, l'avancée de la campagne TMM, ou encore sur un bilan sur des actions qui ont été faites autour de la Vie étudiante, un bilan sur l'accueil dans le cadre du guichet de l'AIDE, un bilan sur le Service de Santé Universitaire (SSU), un bilan sur la politique handicap, l'accompagnement des étudiants handicapés.

Régulièrement, il y aura des points d'informations qui seront proposés et qui ouvriront un débat. Il ne s'agit pas d'une simple présentation mais d'une discussion à ouvrir ensemble pour trouver des façons d'améliorer les choses.

La CFVU a un périmètre qui est très large, étant donné l'ensemble des sujets de débats que l'on va avoir, vous comprenez donc pourquoi nous avons besoin dans cette instance à la fois des étudiants, des enseignants, des enseignants chercheurs et des personnels qui sont assez souvent proches des scolarités.

C'est un débat qui est forcément riche, car on y apporte chacun un côté du prisme qui permet de faire avancer les choses. Un VP CFVU, n'est pas tout seul et ce n'est pas possible tout seul de gérer l'ensemble de toutes ces choses-là.

Il y a une équipe autour de la formation et de la vie universitaire, une équipe qui est composée du personnel administratif.

Seront régulièrement présents au sein de cette instance :

**Caroline LORIOT**, Directrice Générale des Services Adjointe-Formation Vie Etudiante (DGSA FVE),

**Luc Van COUWELAAR**, Directeur de la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP),

**Fabrice FITZÉ**, Directeur de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE),

**Valérie AUFRERE**, Directrice adjointe de la DEVE, orienté scolarité

**Nicolas LANDRY**, Directeur adjoint - Bien-être Etudiant et Culture

Ces personnes seront régulièrement présentes et pourront apporter un éclairage sur les questions que vous vous poserez.

Vous aurez d'autres intervenants, car il y a beaucoup de Vice-présidents délégués et de chargés de mission désignés par le Président qui gravitent autour de la CFVU et qui interviendront au sein de la CFVU.

J'ai souhaité conserver l'ensemble de l'équipe, car toutes les personnes que je vais citer ont déjà des projets en cours et souhaitent pouvoir les mener à terme. Il est essentiel d'assurer une certaine continuité, sans quoi ces projets risqueraient d'être brusquement interrompus.

Un changement impliquerait qu'une nouvelle personne doive se réapproprier le sujet, ce qui prend du temps et freine le développement de nouveaux projets.

**Frédéric MOAL**, Vice-président délégué à la Vie des Campus,  
**Pascal ANDREAZZA**, Vice-président délégué Projet Minerve,  
**Matthieu EXBRAYAT**, Vice-président délégué Numérique et Pédagogie Innovante,  
**Vincent ROY**, Vice-président délégué Développement durable,  
**Ioan TODINCA**, Vice-président délégué Université Européenne ATHENA,  
Concernant le Vice-président Etudiant, il y a eu un bon très bon VP-Etudiant sous le précédent mandat et je souhaite travailler aussi bien avec le futur VP-Etudiant.

**Céline MONTECOT-DUBOURG**, Chargée de mission Amélioration des conditions de vie étudiante,  
**Eric DUVERGER**, Chargé de mission Formation médicales,  
**Philippe GODIVEAU**, Chargée de mission Handicap et égalité des chances,  
**Etienne PANCHOT**, Chargé de mission Formation pédicures-podologues,  
**Christine RAMAT**, Chargée de mission Vie culturelle,  
**Olivier RICHARD**, Chargé de mission Orientation et insertion professionnelle,

Ils viendront assez régulièrement pour présenter un point de délibération ou un point d'information.

Voilà, ce que j'ai à vous proposer. »

**14h26 - Fin de la présentation de M. RINGUEDE Sébastien.**

*(Arrivée de M. BENELCAID à 14h15)*

Le Président du Conseil Académique invite les élus à poser des questions au candidat.

**Mme BELAYACHI Naima :**

« Merci Sébastien, tu as commencé plusieurs projets (Minerve, Athena etc) ...Par rapport aux évolutions, as-tu plus en tête de consolider ces projets ou souhaites-tu aller plus loin sur cette partie-là en innovation pédagogique dans le sens international, national et pour la partie recherche, comme dans le cas de Minerve par exemple ? »

**M. RINGUEDE Sébastien :**

« Pour la partie recherche, il faudra interroger le ou la Vp-Recherche qui sera élu-e. Ce qui est important c'est d'accompagner les projets qui émergent. Dans le cas Athena, nous avons un collègue qui est allé à Vigo avec des étudiants juste avant les vacances. Il semblerait que les choses se soient extrêmement bien passées car il envisage de mettre en place un double diplôme. Dans ces cas-là, il faut dire « banco », s'il y a un projet, s'il est solide, que ce soit Vigo ou que ce soit chez nous, vraiment si les étudiants ont des compétences à gagner dans le cadre de cette double diplomation, il faut y aller.

L'accompagnement des initiatives qui vont émerger, c'est le boulot du Vp-CFVU.

Sur Minerve, nous avons signé pour 8 ans, donc ce n'est vraiment que le début de Minerve. Nous avons ouvert de façon un peu bizarre les Master Minerve M1 l'année dernière. Ils seront rendus officiels cette année car ils apparaissent sur TMM. Les L1 Minerve apparaissent aussi cette année sur Parcoursup, et il va donc falloir accompagner et corriger les difficultés. La mise en place de ces formations qui sont très ouvertes et qui vont permettre un grand mélange d'étudiants provenant de différents horizons dans des cours qui sont communs.

Ce n'est pas simple à mettre en place, nous avons déjà eu des remontées de difficultés de la part des étudiants d'organisation au niveau des emplois du temps. Mais il faut accompagner tout cela.

Ce sont des projets ambitieux, ce sont de beaux projets qui peuvent faire évoluer notre offre de formation, l'enrichir dans le bon sens, il faut les accompagner.

La difficulté, et c'est aussi pour cela que je me représente, c'est que c'est long. On ne travaille pas dans l'instantané, pour faire évoluer quelque chose, c'est minimum 18 mois.

J'ai évoqué tout à l'heure la modification du statut AJAC qui concerne les Licences. Les discussions ont démarré en juin 2021 pour une mise en place sur l'année 2023-2024. Cela a mis en place 18 mois après parce qu'on ne peut pas modifier les aspects réglementaires, on ne peut pas modifier les règles du jeu lorsque les études ont déjà commencé.

Cela doit être fait largement en avance. Il faut l'expliquer aux étudiants et aux équipes pédagogiques de façon à ce que tout le monde soit bien au courant des règles de fonctionnement. Nul n'est censé ignorer la loi mais s'il y a quelque chose qui m'étonne toujours, il y a beaucoup d'étudiants qui ne lisent pas la réglementation des examens. C'est un peu embêtant.

Est-ce que j'ai répondu à ta question ? »

**Mme BELAYACHI Naïma :**

« Oui, tu es prêt à accompagner tout le monde. »

**M. RINGUEDE Sébastien :**

« Ce n'est pas un boulot de décision, ce n'est pas boulot de chef, c'est un boulot d'accompagnement, c'est une délégation. C'est comme ça que je le conçois. Tu reçois une délégation de la part des étudiants, des enseignants, des personnels. Une délégation pour faire avancer les choses et en concertation avec le maximum de gens. Moi, c'est comme ça que je le conçois. »

**Mme BELAYACHI Naïma :**

« Ma question est aussi en lien avec les difficultés que l'on trouve dans la mise en place des projets Athena, BUT, Minerve, difficulté d'emploi du temps... Cela ne peut pas se faire sur une année mais nous sommes prêts pour travailler pour aller plus loin et mettre en place réellement sans ces difficultés-là. »

**M. RINGUEDE Sébastien :**

« Oui, mon rôle est celui d'une plaque tournante, tu reçois des questions de personnes rencontrant une difficulté et tu sais qui est la personne ressource qui va pouvoir répondre à la difficulté et ensuite les mettre en relation. »

**M. BENSALD Abdelkrim :**

« Sébastien, je souhaite transmettre quelques informations au niveau des difficultés que rencontrent les étudiants.

**1er problème.** Ma fille qui était en LAS, a, par exemple, rencontré des incidents sur Parcoursup et se retrouve en Économie. On essaie de régler ce problème. Travaillant au sein de cette composante, j'ai donc essayé de l'aider et cela m'a pris une semaine pour trouver la bonne personne pour régler le problème. Dans cette situation, la réponse est bloquée, l'étudiante est stressée et l'administration est tellement dépassée qu'il a fallu attendre au moins une semaine pour le traitement de la demande. Je ne sais pas si cela vous a été remonté ?

**2ème problème,** en rapport à l'invitation d'un collègue étranger. Je n'arrive pas à comprendre, j'ai fait la demande et la 1ère fois la directrice de laboratoire a dit qu'on ne renouvellerait pas alors que c'est pourtant l'université qui nous incite à inviter des collègues.

Je refais une autre demande à la directrice qui m'informe qu'elle ne peut pas signer car il faut passer par le bureau des stages. Je fais un mail au bureau des stages, pas de réponse pendant un mois. Il fallait me rendre au bureau des stages pour qu'ils me donnent le nom de la personne à qui envoyer un mail. J'envoie de nouveau un mail avec tout un dossier, cette fois-ci j'attends 3 mois, on me dit tout a été changé. Pour un stage de moins de 3 mois la directrice peut signer, plus de 3 mois, il fallait faire une autre démarche.

J'ai remarqué que certaines informations ne sont pas accessibles. J'ai demandé aussi à faire un stage et j'étais un peu bloqué par un collègue car il ne voulait pas signer cette année. J'ai frappé à plusieurs portes et je n'ai pas trouvé à qui m'adresser pour connaître la règle. Dans le guide des stages, il n'y a pas la notion d'obligation alors que dans les autres départements ils ont imposé le mot obligatoire. A qui s'adresser ? J'ai effectué des recherches dans l'intranet,

je ne trouve pas l'information.

Le troisième problème, et je ne sais pas si cela vous a déjà été signalé, cela relève de la discrimination. Cela fait dix ans que je suis à l'université. Les personnels bénéficient d'une aide pour les activités sportives de leurs enfants, j'ai donc fait une demande. Un jour, en me rendant à la piscine avec mon fils de quatre ans, j'ai été confronté à une situation surprenante. On m'a refusé l'entrée, et alors que j'échangeais avec le responsable pour comprendre la raison de ce refus, celui-ci a reçu un appel de l'université lui demandant si j'avais bien payé ou non. En tant que statisticien, je ne peux m'empêcher de m'interroger : combien de personnes ont été soumises à ce type de contrôle ? Cette démarche était-elle appliquée à tous, ou bien uniquement à moi, M. Bensaid ?

Voilà les questions que je pose. Je vous remercie. »

**M. RINGUEDE Sébastien :**

« En ce qui concerne l'invitation des collègues étrangers, ce n'est pas du ressort de la CFVU. C'est la Commission Recherche qui va déterminer le nombre de mois ou de semestres qu'il est possible de mettre à disposition pour l'invitation de collègues. Cela passe généralement par les laboratoires et je vous avoue mon incompetence en la matière. Je n'arrive pas à comprendre non plus pourquoi le dossier décrit passe par le bureau des stages. Le bureau des stages, a pour mission d'établir des conventions de stages à des étudiants qui sont inscrits chez nous.

Sur l'encadrement des stages, il est effectivement nécessaire qu'au sein d'un département ou d'une formation, l'équipe pédagogique s'accorde quant aux règles qu'ils vont suivre pour noter les stages qu'ils ont à encadrer. C'est important parce que ce n'est pas un seul enseignant qui va juger et noter une Unité d'Enseignement (UE). C'est un ensemble d'enseignants qui va se positionner sur le même objet à savoir l'UE Stage. Il est effectivement important que tous respectent à peu près les mêmes règles. Voilà ce qu'on attend, nous, ensemble, département de..., l'équipe pédagogique de ..., d'un stage réalisé dans le cadre de cette formation. Ça me semble nécessaire.

Il y a quand même des conditions d'égalités de traitement des étudiants qui doivent être respectés et qui sont opposables devant un Tribunal Administratif (TA).

Si vous n'avez pas été jugé de la même façon que les autres, allez au TA et démontrez-le, vous gagnez à coup sûr.

Donc qu'il y ait des règles identiques qui soient adoptées au sein d'un département, au sein du diplôme dans le cadre d'une discussion au sein de l'équipe pédagogique, c'est la moindre des choses.

Vous évoquez des problèmes de discrimination, je vous invite et c'est valable pour tout le monde que ce soient étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, personnels à le déclarer sur [stopviolence@univ-orleans.fr](mailto:stopviolence@univ-orleans.fr). Il vous reviendra de déclarer ce que vous avez vu, ressenti comme étant une discrimination ou une violence qui vous a été faite. Un Vice-président que je n'ai pas nommé est dédié à la gestion de ce type de difficulté. Il ne faut vraiment pas hésiter à le contacter au travers de la cellule contre les violences discriminations, sexistes et sexuelles. Toutes les personnes qui font état de victimes, sont renvoyées systématiquement vers cette cellule, c'est son job et elle le fait bien. »

**M. BENSAID Abdelkrim :**

« Moi, ce qui me gêne c'est le mot obligatoire, il n'est écrit nulle part dans le guide. »

**M. RINGUEDE Sébastien :**

« L'obligation d'un traitement égal de chacun des étudiants, elle est inscrite dans la loi. »

**M. BENSAID Abdelkrim :**

« Quand on juge un étudiant, il y a 2 maîtres de conférences ou un professeur et un maître de conférences, il n'est pas tout seul. »

**M. RINGUEDE Sébastien :**

« Je vous invite à reprendre le guide qui le rappelle. »

**M. BENSAID Abdelkrim :**

« J'ai moi-même élaboré et mis en place ce guide dans un parcours qui arrivera à son terme l'année prochaine. Ce qui me choque, c'est d'imposer une obligation sur un parcours en fin de cycle. Si ce n'est pas une mesure ciblée contre une personne, alors quel en est le but ? Par ailleurs, bien que je travaille dans cette université, il m'a fallu une semaine pour obtenir mon ordre de mission. Certaines personnes ne répondent pas aux demandes, ce qui complique encore davantage les démarches. À qui doit-on s'adresser dans ces cas-là ? Trouver la bonne personne prend un temps considérable. »

**M. RINGUEDE Sébastien :**

Votre interlocuteur va dépendre de la nature du déplacement soit c'est un déplacement orienté recherche, il faut voir le directeur de laboratoire, soit c'est un déplacement orienté formation, votre interlocuteur sera alors le responsable de département ou le plus souvent votre Responsable du Service Administratif (RSA).

**Mme ETEVEZ Laure :**

« Nos étudiants (Chartes) paient la CVEC comme les autres étudiants et pourtant sur les sites distants, les possibilités sont un peu différentes. Il y a assez peu d'offre, que ce soit sur la vie culturelle, la vie sportive, la vie étudiante en général. Je voulais savoir si vous aviez une réflexion sur ce problème. Des choses sont-elles envisagées pour que la Vie Étudiante existe aussi sur les sites distants ? »

**M. RINGUEDE Sébastien :**

« Si je suis élu à la CFVU, M. Frédéric Moal, Vice-président délégué à la Vie des Campus, devrait être présent lors de la prochaine CFVU du 10 avril 2025.

Notre projet concernant la Vie Étudiante est de réussir à offrir à l'ensemble des étudiants de l'ensemble des campus, (vous n'êtes pas forcément tous au courant mais nous sommes présents sur toute la région Centre) des conditions de vie identiques et un accès au fond CVEC identique voir un peu privilégié. Les initiatives sont peu nombreuses et on essaie vraiment de les accompagner

Il y a parmi vous des personnes qui étaient déjà présentes à la commission CVEC lors du précédent mandat et avec un peu de recul on se rend compte maintenant qu'on arrive de mieux en mieux à flécher des fonds CVEC vers nos campus délocalisés. C'est un travail de fond mené par M. Frédéric Moal et j'espère bien qu'on va réussir à le poursuivre et à favoriser cette vie associative au travers de financement de projet.

Sur Chartes, le tiers lieu étudiant commun à l'ensemble des formations est envisagé, cela va permettre déjà de créer plus de cohésion entre les étudiants Chartrains, qu'ils soient de l'université ou non. Afin de créer une synergie et de développement de projets que j'espère fortement. C'est quelque chose sur lequel on va continuer à travailler. »

**M. CARBONNELLE Etienne :**

« Je voulais vous remercier de vous présenter car ce n'est pas une tâche qui va être facile. J'ai été très sensible à votre discours. En 15 minutes on ne peut pas aborder tous les sujets et je voulais échanger un peu sur la formation médicale.

Vous avez dans votre discours parlé de ce qu'on voit avec son prisme et du fait qu'on n'a pas forcément la vision globale. Et c'est ce qu'on ressent nous, en création de formation. Nous avons le « nez dans le guidon » et puis on se heurte à des difficultés. Nous avons parfois du mal à les régler localement. Vous avez parlé de délégation, donc voilà nous sommes en délégation et je pense que très régulièrement, et si nous ne voyez pas d'inconvénients, on remontra à la CFVU les difficultés que nous rencontrons au quotidien pour qu'on arrive à être aidés par cette vision et par tout le monde.

Parce que cela dépasse très largement la composante du département de médecine, pour qu'on puisse avancer. Le 1<sup>er</sup> cycle est formé mais bien en mettre en place de 2<sup>ème</sup> cycle parce que nous allons au-devant de complications importantes.

A chaque CFVU, je ne vous prends pas en traître, nous remontrons nos difficultés sur les locaux notamment les amphis, les examens... Je ne sais pas par exemple à l'heure actuelle, comment je vais faire passer les examens en fin d'année et surtout l'année prochaine. »

**M. RINGUEDE Sébastien :**

« J'ai été vice-président Formation et Vie Universitaire par intérim depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et nous travaillons déjà sur le sujet. Pour résumer la difficulté :

- 2024/2025 : 1<sup>er</sup> cycle DFGSM2\_100 étudiants et DFGSM3\_50 étudiants.
- 2025/2026 : 2<sup>nd</sup> cycle DFGSM4\_50 étudiants,
- 1<sup>er</sup> cycle DFGSM2\_100 étudiants /DFGSM3\_100 étudiants

Nous avons des petits problèmes de locaux, DEG aurait dû déménager à Madeleine depuis très longtemps. Ce n'est pas nous à la manœuvre, ce projet est géré par la Métropole. En attendant le département de Formation médicale est accueilli en DEG qui a déjà pas mal d'étudiants. Nous sommes en train d'organiser une réflexion autour d'une semi-mutualisation des amphithéâtres de façon à ce que les choses se passent au mieux, c'est-à-dire que tout le monde ait une salle à compter de la rentrée 2025.

Sur l'organisation des examens, je parle sous le contrôle de Mme LORIOT, la DGSA FVE et nous sommes à peu près bons sur l'organisation des examens des semestres pairs. »

**M. CARBONNELLE Etienne :**

« Si l'ensemble de la CFVU est d'accord, je présenterais donc nos difficultés de façon régulière et nous nous en excusons d'avance, parce qu'il faut qu'on soit aidé par l'ensemble de la communauté et par vos idées. »

**M. RINGUEDE Sébastien :**

« Oui, la création d'une nouvelle faculté de santé dans une université qui n'en n'avait pas est un gros challenge. Le mode opératoire, la recette, le document qui explique le montage comme une armoire Ikea ont été perdu depuis très longtemps, il faut tout refaire et on découvre chaque année, chaque mois quasiment des difficultés supplémentaires. Soyez bien assuré, que nous sommes bien mobilisés. Je travaille beaucoup avec M. DUVERGER, chargé de mission Formation médicale et Mme SALLIOT, Vice-présidente Médecine, sur la mise en place de la formation parce qu'il faut que cela fonctionne. Le train est parti. »

Le Président du Conseil Académique invite les membres de la CFVU à procéder au vote selon les modalités précisées ci-dessus.

Puis, le chef du Service des Affaires Juridiques annonce le résultat du vote : (32 voix au total)

<u>Nombre de voix</u>	<u>Candidats</u>
25	<b>Monsieur Sébastien RINGUEDE</b>
7	<b>Vote Blanc</b>

**→ M. Sébastien RINGUEDE est élu Vice-président de la Commission Formation et Vie Universitaire de l'Université d'Orléans.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Le Président du Conseil Académique

Romain ABRAHAM

